

Un puits ?

Vous avez peut-être remarqué un petit périmètre de sécurité sur la place centrale. Le revêtement s'étant fissuré, un trou est apparu. Il s'agirait d'un puits condamné lors de la création de cette place car auparavant se trouvaient des jardins. Dès que l'expertise l'aura confirmé, le puits sera réhabilité.

NAISSANCES

Saïna REINHART COIFFARD née le 18/01/2022 à Libourne(33)
Kenny, Loïc SABACA né le 19/01/2022 à Libourne (33)
Julian, Denis, Thélian BALLADE-LALANNE né le 24/03/2022 à Libourne (33)
Mayra, Hasna, Bella CHAGOT née le 17/06/2022 à Libourne (33)
Léa GASSIE née le 10/07/2022 à Libourne (33)
Ludmila VEYSSIERE née le 01/08/2022 à Libourne (33)
Sacha DANLOS née le 08/08/2022 à Libourne (33)
Romane, Sylvie, Séverine MATIAS née le 23/08/2022 à Libourne (33)
Léa, Juline BROTHIER née le 31/08/2022 à Limoges (87)
Dario, Danzo, Alcides RODRIGUES RIBEYREY né le 06/09/2022 à Libourne(33)
Caitlin, Marie, Suzette LAGARDE née le 26/09/2022 à Libourne (33)

Félicitations aux heureux parents

MARIAGES

Jean-Laurent AUDOUIN et Christelle POUDRET Le 09/07/2022
Fabrice LEPELIER et Elodie Sophie Lucie Herminie GATINEAU Le 15/07/2022
Julien Maurice Gustave DUFRENOY et Camille GAMIO Le 13/08/2022
Laurent SARRAZIN et Sophie Elodie MURAT Le 10/09/2022

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

PACS

Nicolas AUBARET et Samanta Marie Nathalie MINOS Le 18/03/2022

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux pacsés

DECES

Jean-Noël CROIZET Le 04/12/2021 à Libourne (33)
Jacques Marie Jean COQUIN Le 31/12/2021 à Petit Palais et Cornemps (33)
André CAZEMAYOR Le 10/04/2022 à Libourne (33)
Louis JAY Le 02/06/2022 à Petit Palais et Cornemps (33)
Jacqueline, Augustine SCANDELLA veuve FAGARD Le 26/11/2022 à Moulin-neuf (24).

Nous présentons nos condoléances les plus sincères aux familles

Mairie

Petit-Palais

& Cornemps

📍 106 route des Artigues de Lussac - 33570 Petit-Palais-et-Cornemps

☎ 05 57 69 62 03

🌐 www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr

✉ mail : mairiepetitpalaisetcornemps@orange.fr

Horaires : Secrétariat ouvert au public

Lundi : 9h - 12h et 14h - 18h30

Mardi : 14h - 18h30

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 14h - 18h30

Vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h30

Congés de Noël :

Le secrétariat de Mairie sera fermé du lundi 26 décembre 2022 au 1er janvier 2023 inclus.

Pour les urgences, s'adresser chez Mme le Maire ou les adjoints.



Parmi les activités proposées lors de la garderie, les enfants ont fêté Halloween.

Espace pétanque

(à côté du city stade)

L'inauguration de cet espace a eu lieu le 22 octobre 2022 à la mémoire de Jean-Paul HUOT, conseiller décédé le 13 juin 2021.

Commémoration de l'accident de bus



7 ans d'informations judiciaires complexes et qui ont abouti à une ordonnance de non-lieu que nous ne pouvons accepter. En présence du collectif des victimes de l'accident, les 17 et 18 novembre, la chambre d'instruction de la commission d'appel de Bordeaux a examiné l'appel de l'ordonnance de rejet de l'acte et de non-lieu rendu le 14 octobre 2021 par le juge d'instruction du Tribunal judiciaire de Libourne.

Nous devons attendre maintenant le 2 mars 2023 pour savoir si un procès pourra enfin avoir lieu.

Journal municipal n°31

Décembre 2022

Édité à 350 exemplaires

Directrice de la publication :
Patricia RAICHINI

Graphisme / Impression :
Caruso Aquitaine et URSELF



Bulletin municipal n° 31

Décembre 2022

Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,

Après des pénuries de certains produits alimentaires, voilà les restrictions énergétiques. Il nous est demandé de faire des économies d'énergie alors que nous tenons déjà les cordons de la bourse.

Notre patrimoine d'éclairage public est composé de 162 luminaires. Depuis 2012, nous avons commencé son renouvellement avec des subventions importantes. 117 lampadaires sont équipés d'ampoules basse consommation, ont des horloges astronomiques qui réduisent l'intensité entre minuit et 5 h du matin. Les derniers travaux sont le bourg, le stade, le nouveau cimetière, les églises qui sont pourvus

d'ampoules LED. Nous avons déjà sur notre commune un éclairage maîtrisé. Tout en appliquant les réglementations, le Conseil Municipal délibérera pour l'extinction ou non des luminaires.

Malgré une année compliquée, nous avons continué à réaliser des investissements : l'enfouissement des réseaux EDF et Télécom route St Pierre, l'achat du tracteur et de l'épareuse, les travaux de voirie, le raccordement des logements et bâtiments communaux à l'assainissement collectif, les peintures et l'éclairage de la salle des fêtes en LED, une plateforme à l'aire de loisirs pour les festivités. Nous avons fait deux pistes de jeux de boules et rajouté deux tables sur le site de la maison des associations, démarré les études architecturales de nos églises et divers petits aménagements dans la cour de l'école.

Nous souhaitons que la révision du PLUI nous apportera quelques nouvelles constructions. Il faudrait quelques jeunes familles avec des enfants pour grossir les effectifs de notre école qui se trouve en souffrance depuis maintenant 3 ans. Notre village étant proche de l'entrée de l'autoroute, cela pourrait les attirer.

A la rentrée scolaire de septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Sylvie Solans en remplacement de Clotilde Martin au poste d'agent de service scolaire et d'entretien ; début février nous aurons le plaisir d'accueillir M. Ludovic Secco en remplacement de Valentin Noël au service technique, voirie et espaces verts.

Cette année 2022 touche à sa fin et j'espère que 2023 sera plus positive en tous sens que celle qui se termine. Très cordialement, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes en famille, soyez heureux tout simplement.

Le Maire, Patricia Raichini

Le Haras des Ilots



Vous avez pu constater d'importants travaux de terrassement sur d'anciennes prairies au lieudit « La Margagne ». Il s'agit de la création d'un centre équestre qui aura plusieurs fonctions. : élevage ; insémination ; soins. Mais il aura surtout vocation de rééducation, de remise en forme pour chevaux âgés et malades. Plusieurs bâtiments vont voir le jour : des écuries ; un manège avec une partie semi-aquatique ; des box d'isolement.

Un projet d'envergure qui remet en valeur le patrimoine agricole de notre commune.



Le principal du Collège de Lussac a célébré la remise des diplômes du Brevet des Collèges – session 2022 – le vendredi 25 novembre 2022 en présence des parents, des enseignants et d'élus locaux.

Huit élèves de Petit-Palais et Cornemps sont concernés et la municipalité leur remettra une carte cadeaux.

Félicitations à Elyana BOURNAZEL, Quentin MOINARD, Gabriel COLLAS-REYGADE, Maxime SPILLEBEEN, Lauriane THIBAUD-POMMIER, Rémi BOUSQUET, Noane ARAIBAT, Noellie BARDIN-HORRUT.

Chloë GRILLEAU

Une jeune fille à l'honneur



Cette jeune Palaisienne vient d'obtenir la Médaille de bronze au championnat de France d'équitation 2022 dans la discipline « CSO » Catégorie Poney 2 D Cadet 2.

Le PLIE du Libournais - Plan d'Insertion par l'Economie



La commune participe au financement de cet organisme via la CDC (Communauté de Communes).
Un interlocuteur vous renseignera lors du passage du BUS FRANCE SERVICE.

Les deux axes majeurs du PLIE

Pour les entreprises de 0 à 10 salariés

Service **GRATUIT** et accessible à toutes les très petites entreprises du Territoire du Libournais pour vos questions en matière de recrutements et ressources humaines.

- Recrutement
- Entretiens professionnels
- Fiches de poste
- Piste de management
- Formation
- Alternance
- Dispositifs et aides

Pour les personnes à la recherche d'un emploi

Vous avez plus de 25 ans et vous résidez sur une des communes adhérentes au PLIE.

Un accompagnement individualisé

Mobilisation, formation, travail en entreprise.
Les référents PLIE peuvent accéder directement aux offres des partenaires : Le Département, la Région, Pôle emploi, Réseau d'entreprises. De la sorte, les participants accompagnés bénéficient d'un plus large éventail d'opportunités de qualification et de retour à l'emploi.

Inscrivez-vous sur le site
www.plielibournais.fr

Portage de repas et boutique alimentaire

Contact : Mairie de votre lieu de résidence ou le service AIPS (Association Intercantonale de Prévention et de Solidarité) : 05 57 40 26 22.

Pour toutes les personnes ou familles rencontrant des difficultés passagères ou durables.

Portage de repas

- le midi avec 6 éléments : Un potage, un hors d'œuvre ; une viande ou un poisson ; un légume d'accompagnement ; fromage et dessert ; un fruit.

- le soir avec 4 éléments : Un potage ; un hors d'œuvre ; un légume d'accompagnement ; fromage ou un fruit.

Tarifs de l'année 2022

Repas du midi 8.00 € - Repas du soir 3.80 € Formule midi + soir : 11.80 €

La boutique alimentaire

Horaires d'ouverture :
Mercredi de 14h40 à 17h20
Jeudi de 14h30 à 16h30.

Libre choix des achats contre faible participation financière.

Boutique alimentaire
31, rue Jules Verne - Castillon-la-Bataille
Mail ; assoalps@orange.fr
Téléphone : 05 57 40 26 22

SMICVAL

«Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas»



Les pôles « recyclage » sont en constante évolution. Ainsi depuis le 2 novembre 2022, les tontes et feuilles de jardins sont considérées comme un produit et non plus comme un déchet. Il vous appartient donc désormais de transformer en compost le fruit de votre récolte.

En effet plus de 30% des apports au pôle Recyclage sont des végétaux qui sont pourtant un élément essentiel à la vie du sol. Il serait dommage de priver votre terrain de cette richesse ! Faire un compost c'est facile, économique, écologique et vous permet d'économiser le carburant nécessaire aux trajets en voiture à la déchetterie.

Pour plus d'informations consultez le site www.smicval.fr



Vie associative

Notons tout d'abord les changements de présidence pour deux associations de la commune :

- **Association des Parents d'élèves** : M. BRUN Sébastien remplace M. FRANCOIS Pascal
- **Gymnastique volontaire** : M. TAFFARY Bernard remplace M. BARDESOLLE Patrick

Toutes les associations de la commune s'activent !

Le cercle de l'Amitié



Des sorties programmées régulièrement :

- Octobre : visite d'un moulin de fabrication d'huile de noix, le Moulin de La Veyssière à Neuvic sur l'Isle en Dordogne.
- Novembre ; Repas au lycée hôtelier de Libourne et visite du château de Vayres.
- Décembre : Cirque sur glace



Les Petits Pas du Palais

Une sortie annuelle de 4 jours est en cours de programmation pour 2023.

ACCA Petit Palais et Cornemps



Dates des battues au chevreuil
- dimanche 15 janvier 2023
- dimanche 29 janvier 2023
- samedi 28 février 2023



Dates des battues aux nuisibles
- samedi 28 janvier 2023
- samedi 18 mars 2023

Samedi 21 janvier : **Banquet dansant**

Ce qu'il faut savoir c'est que l'activité d'une société de chasse ne se limite pas à la chasse uniquement. Les adhérents participent activement à la gestion des espaces naturels. Des travaux sont entrepris chaque année en accord avec les propriétaires pour répondre à divers objectifs :

- Favoriser le développement de la faune sauvage en mettant en valeur des territoires propices.
 - Faciliter l'accès aux terrains lors d'incendie.
 - Chasser les renards qui occasionnent des dégâts considérables dans les poulaillers.
- Remercions les propriétaires, chasseurs et non chasseurs qui participent à cet entretien.

Comité des Fêtes - Fêtes Palais Fous !



Le marché de Noël a eu lieu le dimanche 20 novembre 2022. Une manifestation réussie dans une ambiance chaleureuse malgré les intempéries du jour !
Retenez déjà la date du 24 juin 2023 pour la fête locale avec toutes les traditionnelles animations.

Renseignements complémentaires sur les associations sur le site <https://www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr/>